



Projet règlementaire d'amélioration de la couverture mobile à Neubourg

En janvier 2018, l'État et les opérateurs de téléphonie mobile ont conclu un accord majeur, appelé « **New Deal Mobile** », visant à améliorer la qualité de la couverture mobile sur l'ensemble du territoire français.

Dans ce cadre, les opérateurs se sont engagés à déployer chacun 5 000 nouveaux sites afin de couvrir les zones encore mal desservies, appelées « zones blanches ». Pour identifier ces secteurs prioritaires, des équipes locales se réunissent régulièrement afin de proposer des implantations de nouveaux équipements, avec le soutien de l'État.

Les études techniques réalisées sur **la commune de Neubourg** ont mis en évidence une couverture mobile insuffisante. À ce titre, la commune a été identifiée comme éligible au dispositif de couverture ciblée « New Deal ».

Lors de sa séance du 5 juin 2025, le Conseil municipal a validé le principe d'adhésion à ce dispositif. Cette décision a été confirmée par l'arrêté ministériel du 3 février 2026, qui inscrit officiellement **Neubourg** parmi les communes retenues pour bénéficier de ce programme. Il s'agit du dernier arrêté de ce dispositif national, **faisant de Neubourg l'une des dernières communes à pouvoir en profiter.**

L'opérateur SFR, désigné comme opérateur pilote pour ce projet, a pris contact avec la municipalité afin d'engager les démarches nécessaires à l'installation d'un site de téléphonie mobile (pylône et antennes). Ce site devra être opérationnel dans un délai de deux ans.



Le choix de l'emplacement doit répondre à plusieurs critères : contraintes techniques, disponibilité foncière, respect de l'environnement et accessibilité pour les travaux et la maintenance. L'implantation envisagée concerne une parcelle communale située rue de la Gare, devant l'étang de pêche et à proximité d'une source d'alimentation électrique.

À terme, ce site accueillera les équipements des quatre principaux opérateurs (Free, Orange, Bouygues Telecom et SFR), garantissant ainsi une amélioration significative de la couverture mobile pour l'ensemble des habitants de Neubourg et de Dauendorf.

Il est important de préciser que les installations respecteront strictement les normes en vigueur en matière d'exposition aux ondes et feront l'objet de contrôles réglementaires.

Parmi les options étudiées, la parcelle communale cadastrée section 59 n°320, sur laquelle se trouve un étang de pêche, apparaît comme particulièrement adaptée. Cet emplacement présente l'avantage d'être peu visible et entouré de végétation, limitant ainsi son impact visuel.

La municipalité ne manquera pas de tenir les habitants informés de l'avancement de ce projet structurant pour le territoire.



Une réunion d'information destinée aux habitants qui le souhaitent aura lieu le Mardi 2 juin 2026 à 18h00 à la mairie (salle Pflimlin), animée par M. Sébastien BEYER, chargé de relations patrimoine chez SFR

Rupture de canalisation d'eau potable

Une rupture de canalisation s'est produite le dimanche 24 mai, au bas de la route de Neubourg. Les équipes du SDEA sont rapidement intervenues dans la journée afin de procéder aux réparations nécessaires.



Le nouveau distributeur de pizzas Happizz est ouvert à Neubourg

situé à côté des Fromages de Mathieu



Les travaux d'aménagement du jardin partagé du presbytère avancent progressivement



Le chemin reliant l'église au jardin a été réalisé par l'entreprise Les Travaux d'Antoine ; la pose des pavés reste encore à finaliser entre l'église et le jardin. Les arceaux métalliques menant au jardin depuis l'église ont été installés par l'entreprise No Limites, qui a également débuté la construction du kiosque octogonal.



L'aire de jeux a été mise en place par la société EPSL. Nous rappelons toutefois qu'elle n'est pas encore accessible au public.



Les garde-corps ont été posés par l'entreprise Technic Jardins, tandis que la clôture en panneaux rigides entre le jardin et la propriété SIMON sera installée prochainement. De son côté, le jardin monastique est désormais achevé à proximité de la serre.



Les prochaines étapes concerneront l'installation définitive du kiosque, de l'espace de repos, ainsi que le crépissage du mur intérieur du jardin.

Si le calendrier est respecté, le jardin partagé devrait pouvoir ouvrir au public à l'automne prochain.

À vos agendas !

Samedi 30 mai : Maïfescht organisée par Neubourg Loisirs
Samedi 6 juin : Journée citoyenne
Dimanche 7 juin : Fête Dieu et procession à Dauendorf
Dimanche 7 juin : Tournoi de pétanque par Neubourg Loisirs
Mardi 23 juin : Association Joie de Vivre : barbecue
Vendredi 26 juin : Kermesse scolaire organisée par l'APE
Samedi 25 juillet : Open Air organisé par le FCD

